



PCAET CC Vexin Centre

Compte-rendu des ateliers de concertation du Plan d'Actions

Date : mercredi 30 novembre 2022, à 19h00

Lieu : Ableiges

Participants : 35 participants

Organisation de l'atelier de concertation :

Après une introduction visant à rappeler le contexte et l'avancement de la démarche PCAET et à présenter l'objectif des ateliers de concertation, l'atelier s'est déroulé en un format « Forum Ouvert » pendant environ 1h30. Les participants ont été invités à partager leurs propositions sur les thématiques suivantes :

- Habitat et urbanisme
- Mobilités
- Agriculture
- Economie locale
- Espaces naturels et biodiversité
- Energies renouvelables

Pour chaque thématique, il a été demandé aux participants de renseigner des actions concrètes, pouvant être mises en place sur le territoire, pour répondre aux enjeux identifiés et mettre en œuvre les leviers d'actions retenus, des porteurs d'actions et partenaires potentiels, et de les classer selon la faisabilité et leur impact.

Comment faire vivre le Plan Climat ?

- L'élu local a un rôle primordial de transmission envers la population par rapport aux formations qu'il reçoit du PNR, du Département, de la Préfecture, ... (sur l'eau, les ENS, le commerce local, la culture, ...)
- Il doit aussi consulter ses administrés et étudier les besoins et les difficultés, les idées des habitants pour l'amélioration de la vie collective et la mise en œuvre d'actions dans le PCAET
- Renforcer l'implication des citoyens au niveau décisionnel et au niveau du suivi, tant à l'échelle communale qu'intercommunale, voire départementale
- Aller à la rencontre des acteurs pour leur présenter le PCAET
- Impliquer en priorité le PNR
- Avoir des actions concrètes visibles par tous (exemple : « nettoyage de printemps » sur tout le territoire, le même jour)
- Impliquer les maires, les écoles
- Monter des actions en lien avec les scolaires et les associations
- Proposer des groupes de travail thématiques
- Communiquer sur le PCAET, sur les actions concrètes mises en place
- Réduire les consommations de pétrole dans l'entretien des espaces publics
- Créer un label « Climat friendly » pour les villages impliqués dans une démarche Plan Climat
- Valoriser dans la communication les expériences et réalisations existantes (même en dehors du Vexin)
- Multiplier les actions locales concrètes, intergénérationnelles (exemple : nettoyage de la nature, connaissance de la biodiversité, défrichage de chemins, ...)
- Faire des jeux inter villes de l'écologie
- Impliquer fortement les communes, décliner les actions à leur échelle (meilleure connaissance des habitants, des habitations, des possibilités, ...) – actions locales, de proximité, adaptées à chacun
- Indiquer dans la communication de la CCVC qui peut conseiller localement pour les installations d'énergie renouvelable ou PAC
- Communiquer par des flyers, par le site internet
- Créer des événements et des réunions dédiés
- Il faut que le discours et l'accompagnement soient cohérents entre la CCVC, les Communes, le Département, la Région
- Mettre en place un Comité de suivi citoyen
- Clarifier les procédures d'accès aux informations (réglementaires) pour que les personnes qui ont la volonté d'agir pour le climat ne se fassent pas avoir
- Avoir une gouvernance collective (CCVC, PNR, mairies, associations, citoyens volontaires)

Comment sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux énergie-climat ?

- Organiser des concours/challenges sur les réductions de consommation d'énergie
- Intervenir dans les écoles, collèges, lycées, y mener des campagnes de sensibilisation
- Créer des jardins participatifs
- Créer une recyclerie (amener son électroménager à réparer, ...)
- Organiser des réunions-débat et associer les habitants du territoire et les acteurs locaux
- Créer un site internet montrant le bilan économique et CO₂ de chaque action possible (faire simple et didactique)
- Sur un weekend, réunir les artisans, cabinets de conseil, acteurs territoriaux pour présenter les techniques, possibilités de financement, etc. (par exemple dans le parc de Théméricourt)
- Communiquer dans les mairies, collèges, écoles
- Diffuser des flyers orientant vers un site dédié
- Couper l'électricité les jours les plus froids de l'année
- Organiser des opérations conjointes avec le plus grand nombre de villages le même jour (nettoyage de la nature, compostage, ...)
- Organiser une soirée thématique 1 fois par mois
- Organiser des partages d'expérience (coûts/famille/émissions de GES, gestes forts)
- Organiser des cinés-débats (débat après projection d'un film, par exemple Demain de Cyril Dion ou La Fabrique des Pandémies)
- Organiser des formations pour les élus des communes sur l'écoresponsabilité, et des voyages d'étude pour partager les bonnes pratiques
- Mettre en place une journée « éco-responsable » à l'échelle du territoire à laquelle toutes les communes de la CCVC participent
- Organiser des événements en s'appuyant sur les enfants (sensibiliser les enfants qui amèneront les parents aux animations)
- Proposer des animations Fresque du Climat dans les villages
- « Hypertaxer » les pollueurs (la sensibilisation seule ne suffit pas)
- Journée spot sur 1 thème
- Permettre aux habitants d'être des écocitoyens à travers des actions collectives, des ateliers participatifs
- Organiser une fête de l'écologie
- Organiser des réunions citoyennes
- Communiquer sur des exemples concrets pour montrer nuancer l'ampleur de la marche à franchir, montrer ce qui est à portée de tous, montrer que les petits gestes comptent

Acteurs :

- CCVC
- Mairies
- Citoyens
- Artisans
- PNR
- Ecoles/collèges/lycées

Habitat et urbanisme

Facile à faire, fort impact

- Mieux accompagner les habitants du territoire qui ignorent souvent les aides à l'amélioration de l'habitat
- Obtenir une aide technique répondant aux besoins locaux en ce qui concerne les passoires thermiques
- Arrêter de densifier le Vexin. Il faut conserver des parcelles suffisamment grandes dans les nouveaux projets de construction
- Aider pour s'équiper en thermostat connectés et intelligents (notamment pour les logements mal isolés)
- Avoir plus de souplesse pour utiliser des matériaux autres que ceux traditionnels
- Intervenir auprès des ABF pour autoriser plus aisément le PV dans les propriétés et sur les bâtiments privés [+]
- Conseiller les nouveaux habitants dès leur arrivée sur les règles en matière d'habitat tout en améliorant leur logement avec des matériaux permettant une meilleure isolation
- Isoler les bâtiments publics
- Favoriser les maisons neuves passives

Difficile à faire, fort impact

- Faciliter les dossiers nécessaires pour obtenir les subventions nécessaires et indispensables pour réaliser l'isolation des bâtiments publics, écoles et autres.
- Demander plus de détails sur les PAC et l'isolation
- Aider pour la rénovation des passoires thermiques
- Isoler les maisons avec des matériaux biosourcés
- Favoriser la construction d'habitat passif
- Obtenir des aides financières
- Isoler avec des isolants à fort déphasage, utiliser la laine de bois, le chanvre
- Autoriser et encourager l'utilisation des matériaux durables
- Repenser l'urbanisme pour éviter la banalisation archi-paysagère tout en intégrant les progrès techniques et énergétiques/ thermiques des bâtiments (réglementation PLU, SCOT...)
- Accompagner les particuliers et les communes vers les bons interlocuteurs
- Avoir un projet de territoire
- Assouplir les règles de pose de panneaux PV
- Organiser l'information citoyenne

Non classés

- Favoriser l'utilisation de matériaux durables dans les constructions
- Réhabiliter énergétiquement les maisons avant d'installer des EnR
- Communiquer sur les CEP et EIE, les aides techniques et financières à destination des particuliers
- Faire appel à une maîtrise d'ouvrage pour les communes désireuses de réfléchir à des travaux d'isolation
- Diminuer la température dans les maisons, les bureaux, les administrations
- Circuits eau non potable pour les toilettes ou autres, réutilisable en jardin à faire dans les nouveaux bâtiments
- Imposer la récupération des eaux de pluie dans les constructions neuves
- Réserver le sigle Ma Prime Rénov' aux entreprises sérieuses
- Isoler les maisons (aides financières de l'Etat)

Mobilités

Facile à faire, fort impact

- Organiser une journée vélo/ vélo électrique dans le Vexin
- Fiabiliser le RER A
- Aménager des pistes cyclables entre tous les villages et les lieux de vie des enfants et adolescents
- Créer des aires de covoiturage et un site avec les horaires des trajets proposés
- Amplifier la desserte en bus vers les gares (RER ou trains)
- Mettre en place des bus à hydrogène ou des mini-bus
- Réhabiliter les chemins dont les anciens pour créer un maillage du territoire interne et extérieur aux villages (mobilité piétonne). Pour cela, partir des registres des chemins communaux existants, mettre des signalisations sur les chemins et établir un plan à disposition des villageois
- Développer le covoiturage y compris pour les actions du quotidien (courses, etc.)
- Développer les accès aux bornes de recharge électriques
- Développer le réseau et la fréquence des bus
- Aménager une voie verte sur l'ancienne ligne Magny – Marines - Valmondois
- Créer un réseau de pistes cyclables (sécurisées) entre les villages du territoire
- Créer des parkings à vélo sécurisés aux endroits utiles (gare, centre, commune...)
- Etablir des navettes de bus de taille moyenne de et vers les gares en faisant des circuits avec des fréquences régulières sur la journée (pointes matin, midi et soir)
- Développer les transports collectifs : plus petits et plus fréquents
- Remplacer les anciennes voies SNCF qui desservaient tous les petits villages par de nouveaux tramways

Difficile à faire, fort impact

- Arrêt des trains à toutes les gares
- A l'échelle du canton, création et administration d'un espace de coworking
- Limitation des déplacements professionnels
- Créer du lien social afin de mutualiser les déplacements
- Développer l'usage du vélo à assistance électrique en usage fonctionnel (quotidien) en milieu rural (courses, travail, etc.) qui est très adapté aux petites et moyennes distances, et mettre des pistes cyclables en conséquence
- Faire un parking aux niveaux des gares RER A (Cergy-le-haut) pour favoriser et faciliter ce mode de transport
- Augmenter l'amplitude horaires des lignes J et L du transilien [+]
- Développer les pistes cyclables pour la sécurité des plus jeunes et le plaisir
- Organiser des petites boucles de transport en commun à partir des gares desservant 3-4 villages à partir de chaque gare (fréquence importante)
- Développer les pistes cyclables dans les abords de village
- Développer de vrais transports en commun dans les communes rurales : une fréquence de passage suffisante

Facile à faire, faible impact

- Avoir des voitures plus économes (électriques, plus petites) et interdire les SUV
- Développer les pédi bus scolaires, pour cela aider parents et les communes à structurer ce système [+]
- Redimensionner les transports pour répondre aux besoins réels
- Mieux communiquer sur les transports existants
- Développer un site de covoiturage efficace

- Favoriser les mises en relation entre habitants pour les petits trajets de quotidien (prendre exemple sur l'organisation informelle des parents de collégiens)
- Expérience personnelle (retraité dans un village dans le Vexin) : vélo électrique = 2000 km de moins en voiture par an
- Mettre en place des bus et navettes électriques
- Mettre en place un système de navettes à la demande au sein de la CCVC
- Mettre en place des aires de covoiturage (RD14)
- Développer le transport collectif
- Aménager des chemins entre les villages pour faire la promotion du vélo
- Faciliter le rabattement des usagers des villages proches de la RD14 vers des aires multimodales (bus, abri Vélo, autostop solidaire, covoiturage ligne 95-04), borne de recharge électrique...) comme à Cléry-en-Vexin

Difficile à faire, faible impact

- Avoir un tramway entre Magny-en-Vexin et Cergy-le-Haut
- Organiser des pistes cyclables entre les villages et les hameaux
- Se méfier des cartes isochrones trompeuses par l'implicite qu'elles n'affichent pas : être jeune, en bonne santé, que les conditions météo soient favorables, qu'on ait du temps devant soi et pas trop de choses à transporter
- Avoir des aides pour l'achat de vélos électriques pour les habitants
- Développer les navettes directes en ce qui concerne les transports en commun
- Développer les transports propres, notamment le vélo (primes cf. Paris)

Autres idées

- Développer les transports « verts » (hydrogène, électrique)
- Aides à l'achat des vélos
- Développer l'usage du VAE

Agriculture

Facile à faire, fort impact

- Développer et encourager les circuits de vente des productions locales
- A l'échelle de la CCVC, préempter des parcelles pour mettre en place des AMAP et des jardins partagés
- Adapter les cultures au climat et à la terre locale (arrêter les cultures nécessitant beaucoup d'eau)
- Ne pas subventionner l'agriculture gourmande en eau
- Comment et dans quelle zone vont être classés les terrains de culture qui vont fournir les méthaniseurs ? Seront-ils sortis de la PAC ?
- Supprimer les pesticides
- Structurer les cultures pour avoir des circuits courts
- Développer l'éco-agriculture, les cultures bio, la permaculture : subventionner ces agriculteurs
- Adapter les cultures au changement climatique
- Réguler les consommations d'eau
- Arrêter de déstocker le CO₂ en labourant la terre (certains agriculteurs du Vexin le font déjà)
- Aider les agriculteurs à s'adapter au changement climatique
- Agriculteurs pas énergiculteurs
- Réduire considérablement voire supprimer l'utilisation de pesticides (perturbateurs endocriniens, polluants des nappes phréatiques), utiliser des produits naturels
- Favoriser les cultures résilientes qui sont économes en eau
- Instaurer un délai et un mode de prévenance pour prévenir les riverains limitrophes des terres cultivées des épandages de produits phytosanitaires dans les jours à venir
- Respecter les surfaces en rotation (pas de CIVE)
- Conditionner les aides, primes, subventions, indemnités au qualitatif plutôt qu'au quantitatif dans le but de rééquilibrer la distribution des fonds publics vers les « petits », les productions alimentaires locales, et ainsi favoriser le respect de la terre et du vivant
- Accompagner les agriculteurs installés vers une transition énergétique
- Les agriculteurs, élus et citoyens doivent se concerter et s'engager sous forme de partenariat (alimentation saine et activités diversifiées) : contacts directs entre les participants à la vie locale

Difficile à faire, fort impact

- Reséparer les parcelles avec des haies pour retenir les eaux de ruissellement
- Informer sur la multiplication des forages pour l'irrigation dans le Vexin
- Pas de méthanisation sur les terres agricoles nourricières du Vexin
- Encourager davantage les agriculteurs à modifier les pratiques
- La multiplication des forages agricoles risque de mettre en péril la distribution d'eau potable. La loi doit être revue. Les élus doivent faire remonter le problème à la préfecture, aux députés, au Sénat
- Développer les circuits courts, il serait utile de faire la différence entre produits bio et non bio
- En raison du changement climatique, mieux adapter les cultures gourmandes
- Développer le maraîchage et la vente directe
- Faire le lien entre le PCAET et le PAT : mieux penser le développement des méthaniseurs qui ne doivent pas être des projets économiques mais des projets intégrés au territoire (épandage en jachère = pelouses calcicoles) – faire participer la population au projet

Facile à faire, faible impact

- Travailler avec la chambre d'agriculture sur les changements de pratiques favorables à l'environnement (biodiversité, qualité de l'air, qualité de l'eau...) + développer les circuits courts

- S'appuyer sur un groupe d'agriculteurs qui acceptent de se lancer dans cette expérimentation et les valoriser (image, financement...)
- Limiter l'usage des pesticides qui s'infiltrent dans les nappes phréatiques
- Diminuer les subventions à l'agriculture industrielle pour la reporter sur des conversions en éco-agriculture
- Mettre en place des sites industriels interactifs dans le Vexin
- Avoir des cultures qui permettent de nourrir la population
- Avoir des jardins partagés gérés par la CCVC
- Arrêter les pesticides
- Mettre en place une agriculture raisonnée
- Limiter/interdire l'arrosage des cultures des champs => préserver la ressource en eau
- Aller vers le bio
- Réduire les pesticides et augmenter les traitements naturels (insectes/arbres)
- Encourager la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) au sein de la CCVC
- Développer l'efficacité et repenser les OGM
- Remembrer avec intelligence par groupe de parcelles
- Moins d'engrais et moins de pesticides
- Sensibiliser à l'agriculture et à ses métiers (citoyens adultes, élèves...) à l'école, lors de rencontres, de café partagés...
- Fourrages et bassines à encadrer davantage et que les communes soient plus au courant des projets
- Produire pour nourrir et non pas pour alimenter des méthaniseurs (GES)

Difficile à faire, faible impact

- Concilier rendement et réduction de l'utilisation de produits nuisibles pour les sols/ nappes
- Encourager le maraîchage et le bio et les aider financièrement
- Arrêter de transformer des parcelles dédiées à l'agriculture en zone de méthanisation ou agriculture dédiée à la méthanisation
- Reprendre les jachères pour repenser la terre
- Méthanisation au détriment de l'agriculture alimentaire
- Idée : Ne pas pomper l'eau souterraine plus vite que la nappe se reconstitue, néanmoins, bonne idée de réutiliser l'atrazine et ses métabolites pour économiser le glyphosate

Non classées

- Aider les petits exploitants agricoles
- Créer des marchés bios et maraîchers

Energies renouvelables

Facile à faire, fort impact

- Bilan éolien
- Développer éolien
- Autoriser de façon plus simple les panneaux solaires sur les maisons
- Trouver un compromis pour intégrer les éoliennes sur le territoire
- Installer des panneaux solaires sur les bâtiments publics et industriels, les bâtiments agricoles
- Créer une SCIC pour la mise en place d'une éolienne (échelle CCVC) : les citoyens administrés gèrent en lien avec la CC
- Définir des règles claires pour l'installation de panneaux solaires au niveau de toutes les communes (action plus forte de l'ABF)
- Faire comprendre aux ABF la réalité des besoins des habitants
- Obliger l'installation de panneaux PV sur les nouvelles installations agricoles et industrielles
- Favoriser et inciter le PV en autoconsommation (toits des maisons propices)
- Décentraliser : instaurer au niveau d'une commune une coopérative citoyenne avec alimentation en électricité par des panneaux PV ou éoliennes

Difficile à faire, fort impact

- Utiliser l'eau et l'énergie hydraulique de la Viosne
- Panneaux solaires sur les toitures (et dans les champs ?)
- Eoliennes (une éolienne de 2GW avec facteur de charge de 16% donnerait 35% d'autonomie électrique à une commune comme Ableiges)
- Eoliennes propriété de la CCVC (ça existe en Allemagne, à Feldheim par exemple), qui seraient une ressource financière
- Eolien vertical
- Attention à l'impact sur le paysage (similaire à l'impact des châteaux d'eau, lignes HT, ...)
- Subventionner l'éolien à titre privé
- Trouver des organismes compétents et disponibles pour aider à monter des dossiers sur le plan technique et financier (notamment pour la géothermie)
- Développer la biomasse (dans les communes)
- Trouver des moyens d'utiliser la géothermie en rénovation (puits canadiens par exemple)
- Financer et développer la géothermie
- Faciliter le solaire pour les particuliers par les ABF

Facile à faire, faible impact

- Améliorer l'information aux particuliers pour le solaire (fiscalité revente/stockage batterie, ...)
- Valoriser ce qui se fait déjà et qui marche en France
- Créer un réseau d'artisans compétents sur les EnR
- Simplifier les démarches pour l'autorisation des panneaux solaires
- Panneaux solaires sur les toitures seulement (pas dans les champs), fabrication et recyclage à interroger

Difficile à faire, faible impact

- Négocier avec l'ABF pour l'installation de panneaux solaires/éoliennes et communiquer sur ce qui est faisable
- Un bilan éolien a été présenté par le préfet de la Région en juillet 2022, le CD95 a voté contre les éoliennes sur le département. Le PNR a écarté tout projet dans sa nouvelle charte. Nous en sommes

à 0 éolienne c'est la source d'énergie la plus verte et des zones près de la D14 se révèlent favorables et avec un impact limité sur la région

- Implanter des méthaniseurs
- Le méthane n'est pas une ENR
- Méthanisation difficile pour l'environnement (faible impact car souvent peu approprié dans les zones où elles sont placées)
- Méthanisation considérée à tort comme une énergie renouvelable (impact sur l'environnement : bruit, odeur, pollution de la nappe)
- Méthanisation au détriment de l'agriculture alimentaire et l'appauvrissement des sols

Espaces naturels et biodiversité

Facile à faire, fort impact

- Poursuivre et généraliser la pratique du fauchage tardif
- Plan de récréation de haies le long des chemins en plaine et au pourtour des villages
- Faire en sorte de réellement bien protéger les zones sensibles (ZNIEFF, ...)
- Zone de protection faune et flore
- Réserver des terrains pour des ruches
- Concilier cultures sans pesticide, cultures raisonnées
- Sites industriels interdits protégés par le PNR
- Travailler dans les écoles pour sensibiliser le jeune public
- Créer des ateliers jardins pour apprendre à optimiser son jardin (quelles espèces, comment, ...)
- Développer des sites réservés à la méthanisation/biomasse et limiter à ces espaces
- Favoriser les haies
- Création de jardins dans chaque commune du Vexin
- Contrôles fréquents (eau, terre, air) par un organisme indépendant
- Protection des terres agricoles
- Demander aux commerces de créer des jardins familiaux, en achetant des terres, créer des parcours pédagogiques pour les scolaires
- Accélération des zones dédiées aux vergers
- Remettre des fossés le long des champs en plus des haies pour arrêter l'eau

Difficile à faire, fort impact

- Sensibiliser sur les richesses communales (mieux connaître permet de mieux protéger)
- Réfléchir à la prise en compte du potentiel écologique lors des projets EnR (épandage digestat, PV au sol, ...)
- Restaurer les haies
- Interdire à RTE de « massacrer » la forêt sous les lignes, demander à ce qu'ils respectent la charte faite par eux-mêmes
- Planter des arbres
- Interdire la bétonnisation des terres agricoles
- Planter des arbustes et fleurs mellifères
- Préserver l'eau
- Interdire les forages dans les nappes phréatiques

Facile à faire, faible impact

- Inscrire dans les PLU communaux d'installer sur les bâtiments des récupérateurs d'eau de pluie
- Equiper les foyers de récupérateurs
- Favoriser les jardins partagés
- Communiquer en amont sur les projets de forage/irrigation développés sur le territoire (objectifs, impacts, ...)
- Améliorer la qualité de l'eau avant distribution en réduisant l'usage des engrais et pesticides

Difficile à faire, faible impact

- Développer une filière bois locale (long terme)

Economie locale

Facile à faire, fort impact

- Dynamiser les marchés et encourager les producteurs locaux à y venir
- Développer le partage et le prêt de matériel (outillage, jardinage) entre les habitants
- Indiquer le % de produits « locaux » et « circuit court » vendus dans les commerces, supermarchés (% de chiffre d'affaires réalisé avec ces produits par rapport au CA total)
- Créer un label qui constituerait un avantage pour le commerce et les producteurs locaux
- Créer un festival qui mette en avant le Vexin (historique ou musical)
- Développer le maraîchage bio
- Réfléchir à la stratégie de développement économique (ZAC) à l'échelle de l'intercommunalité (ou plus large) et travailler avec les entreprises et les acteurs locaux pour favoriser non pas l'implantation mais la pérennisation des entreprises locales
- Développer l'implantation d'entreprises du numérique : leurs besoins (accès internet, proximité des transports) sont possibles à beaucoup d'endroit – emplois pour les jeunes qui quittent leurs villages
- Mettre en avant le savoir-faire des artisans locaux en matière d'économie d'énergie (isolation, géothermie) et développer les formations (apprentis)

Difficile à faire, fort impact

- Dans les petits villages, créer des épiceries/café alimentés par des producteurs locaux, avec dépôt de pain, qui soient également des lieux de rencontre
- Créer une épicerie ambulante pour les villages sans commerce (ou relancer le Vexin Truck épicerie)
- Favoriser l'implantation de cabinets médicaux (avec médecins, infirmerie, kinésithérapie, ...) et encourager les médecins à s'y installer
- Rendre rentables les commerces de proximité
- Accompagner les circuits courts et les commerces de proximité, développer des marchés paysans dans les villages
- Mettre en place des lieux de rencontre entre producteurs locaux et consommateurs : magasin de producteurs ?
- Donner les moyens aux communes de réaliser leurs obligations
- Développer la production en circuit courts, raisonnée et intelligente, permettant de renforcer l'autonomie alimentaire
- Développer un réseau de fibre fiable, permettant une implantation durable pour une activité locale pérenne

Facile à faire, faible impact

- Développer des épiceries qui fonctionnent avec des bénévoles dans les villages
- Développer la permaculture bio (demande peu d'espace, bénéfique local en termes de santé et d'animation)
- Isoler les grandes surfaces commerciales (notamment les toitures)

Difficile à faire, faible impact

- Etudier les possibilités collectives : éolien participatif, géothermie, études régionales et départementales à partir de la volonté locale

Suite :

Les propositions issues de cet atelier de concertation et des 3 autres ateliers serviront de socle à l'élaboration du programme d'action du PCAET, au même titre que les propositions présentes sur le forum numérique climat-ccvexincentre.fr. Elles seront étudiées et analysées en détail, triées et hiérarchisées selon leur impact et leur faisabilité. Elles feront l'objet d'un travail collaboratif entre la collectivité, BL évolution, les porteurs d'actions et partenaires identifiés pour parvenir à l'élaboration des Fiches Actions. Ces Fiches Actions feront l'objet d'une consultation publique d'une durée minimale de 30 jours, au cours de laquelle des questions et remarques pourront être émises et seront prises en compte pour ajuster le programme d'actions. Le programme d'actions du PCAET fera enfin l'objet d'une réunion publique de restitution, prévue au printemps 2023.